

**Décision portant nomination du jury pour le concours interne de recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale, branche d'activité professionnelle F (Culture, Communication, Production et diffusion des savoirs), emploi-type Technicien-ne d'information documentaire et de collections patrimoniales, session 2024, dans l'académie de NANCY-METZ.**

La présidente de l'Université de Lorraine,

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 22 mars 2024 autorisant au titre de l'année 2024 l'ouverture de concours pour le recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale ;

Vu l'arrêté du 2 avril 2024 fixant les dates et modalités d'organisation des recrutements des techniciens de recherche et de formation de classe normale dans l'académie de NANCY-METZ, au titre de l'année 2024 ;

**DÉCIDE :**

Article unique : Sont nommés membres du jury pour le concours interne de recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale dans la branche d'activité professionnelle F (Culture, Communication, Production et diffusion des savoirs), emploi-type Technicien-ne d'information documentaire et de collections patrimoniales, au titre de l'année 2024, dans l'académie de NANCY-METZ :

Madame LAVAL Céline, ingénieure d'études hors classe, présidente, Ecole arts et métiers, Metz.  
Madame BILLET Stéphanie, bibliothécaire assistante spécialisée de classe exceptionnelle, experte, Université de Bourgogne, Dijon.

Monsieur GASPAROTTO David, ingénieur d'études hors classe, Agroparistech, Nancy.

Monsieur HUSSON Gabriel, attaché d'administration de l'état, Université de Lorraine, Nancy.

Monsieur LOBET Jean Luc, conservateur en chef des bibliothèques, Université de Lorraine, Nancy.

Madame RAPP Aline, ingénieure d'études de classe normale, Université de Lorraine, Nancy.

Madame MALLET Valérie, conservatrice générale des bibliothèques, suppléante, Université de Lorraine, Nancy.

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

La Présidente de l'Université de Lorraine, et par délégation

Isabelle ARNOULD,

Directrice de l'Accompagnement et du développement RH